

Déclaration de Berlin (25 mars 2007)

Légende: Le 25 mars 2007, la chancelière allemande Angela Merkel, présidente en exercice de l'Union européenne, et les présidents de la Commission et du Parlement européens José Manuel Barroso et Hans-Gert Pötering signent la «Déclaration de Berlin». Cette déclaration ouvre officiellement la renégociation d'un nouveau traité et fixe l'année 2009 comme objectif à son entrée en vigueur.

Source: EUROPA[ON-LINE]. [Bruxelles]: Commission européenne, [01.09.2013].

http://europa.eu/50/docs/berlin_declaration_fr.pdf.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2013

URL: http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_berlin_25_mars_2007-fr-e50a51f2-bb73-4d7c-873f-adc6d93adc71.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013



DÉCLARATION

à l'occasion du cinquantième anniversaire de la signature des traités de Rome

PENDANT DES SIÈCLES, l'Europe a été une idée, un espoir de paix et de compréhension. Cet espoir s'est aujourd'hui concrétisé. L'unification européenne nous a apporté la paix et la prospérité. Elle a créé un sentiment d'appartenance commune et permis de surmonter les antagonismes. Chacun des États membres a contribué à l'unification de l'Europe et à la consolidation de la démocratie et de l'état de droit. C'est grâce au désir de liberté des hommes et des femmes d'Europe centrale et orientale que nous avons pu mettre un terme définitif à la division artificielle de l'Europe. L'intégration européenne nous a permis de tirer les leçons de conflits sanglants et d'une histoire douloureuse. Aujourd'hui nous vivons unis, comme jamais nous n'avons pu le faire par le passé.

NOTRE CHANCE POUR NOUS, CITOYENNES ET CITOYENS DE L'UNION EUROPÉENNE, C'EST D'ÊTRE UNIS.

I.

NOUS METTONS EN ŒUVRE nos idéaux communs au sein de l'Union européenne. L'homme est au cœur de notre action. Sa dignité est inviolable. Ses droits sont inaliénables. Femmes et hommes sont égaux.



NOUS ASPIRONS à la paix et à la liberté, à la démocratie et à l'état de droit, au respect mutuel et à la responsabilité, à la prospérité et à la sécurité, à la tolérance et à la participation, à la justice et à la solidarité.

LA MANIÈRE dont nous vivons et travaillons ensemble dans le cadre de l'Union européenne est unique en son genre, comme en témoigne la coopération démocratique des États membres et des institutions européennes. L'Union européenne repose sur l'égalité des droits et sur la solidarité. Ainsi, nous concilions de manière équitable les intérêts des différents États membres.

NOUS PROTÉGEONS l'identité et les traditions diverses des États membres au sein de l'Union européenne. Les frontières ouvertes et la formidable diversité de nos langues, de nos cultures et de nos régions sont pour nous source d'enrichissement mutuel. Nombreux sont les objectifs que nous ne pouvons atteindre qu'ensemble, et non pas seuls. Les tâches à accomplir sont réparties entre l'Union européenne, les États membres et leurs autorités régionales et locales.

II.

NOUS DEVONS RELEVER de grands défis qui ignorent les frontières nationales. Notre réponse, c'est l'Union européenne. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions préserver notre idéal européen de société dans l'intérêt de tous les citoyens de l'Union européenne. Ce modèle européen concilie réussite économique et solidarité sociale. Le marché unique et l'euro nous rendent forts. Nous pouvons ainsi maîtriser, dans le respect de nos valeurs, l'internationalisation croissante de l'économie et une concurrence de plus en plus vive sur les marchés internationaux. L'Europe est riche des connaissances et du savoir-faire de ses citoyens; c'est la clé de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale.



III.

NOUS LUTTERONS ENSEMBLE contre le terrorisme, la criminalité organisée et l'immigration illégale, tout en défendant les libertés et les droits des citoyens y compris contre ceux qui les menacent. Jamais plus le racisme et la xénophobie ne doivent avoir une chance de s'imposer.

NOUS NOUS MOBILISONS pour que les conflits dans le monde se règlent de manière pacifique et que les hommes ne soient pas victimes de la guerre, du terrorisme ou de la violence. L'Union européenne veut encourager la liberté et le développement dans le monde. Nous voulons faire reculer la pauvreté, la faim et la maladie et continuer de jouer un rôle majeur dans ce domaine.

NOUS AVONS LA FERME INTENTION de progresser ensemble dans le domaine de la politique énergétique et de la protection du climat et contribuer à la lutte contre la menace que fait peser le changement climatique sur la planète.

L'UNION EUROPÉENNE continuera à se nourrir à la fois de son ouverture et de la volonté des États membres d'approfondir son développement interne. Elle continuera de promouvoir la démocratie, la stabilité et la prospérité au-delà de ses frontières.

GRÂCE À L'UNIFICATION EUROPÉENNE, le rêve des générations précédentes est devenu réalité. Notre histoire nous commande de préserver cette chance pour les générations futures. Il nous faut pour cela toujours adapter la construction politique de l'Europe aux réalités nouvelles. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui, cinquante ans après la signature des traités de Rome, nous partageons l'objectif d'asseoir l'Union européenne sur des bases communes renouvées d'ici les élections au Parlement européen de 2009.

CAR NOUS LE SAVONS BIEN, L'EUROPE EST NOTRE AVENIR COMMUN.

Fait à Berlin, le vingt-cinq mars de l'an deux mil sept.

Par le Parlement européen
Le président

Par le Conseil
La présidente

Par la Commission
Le président

Hans-Gert Pötering

Angela Merkel

José Manuel Barroso